

Adhérent(e)	Renouvellement <input type="checkbox"/> ou Nouvelle inscription <input type="checkbox"/>	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Nouvel arrivant au Club de Conflans ?		
1 ^{ère} licence de Tennis de Table : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Si "non", merci d'indiquer le Nom du dernier Club : _____ N° de Licence si connu : _____		
Nom : _____ Prénom : _____		
Adresse : _____ Date et lieu de naissance : _____		
Code postal : _____ Ville : _____		
Tél : _____ E-mail : (en majuscule) _____		

Représentant légal (à remplir obligatoirement si le joueur adhérent est mineur)	
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Date de naissance : _____
Code postal : _____	Ville : _____
Tél : _____	E-mail : (en majuscule) _____

Cotisations

		Prix	Adhérent 2022/2023(*)	Total
Cotisation + licence	- 18 ans	115 €	105 €	
	Adulte	145 €	135 €	
Compétition individuelle (critérium Fédéral)	- 18 ans	20 €	10 € (**)	
	Adulte	30 €	20 € (**)	
Réduction famille	2 ^{ème} adhérent	- 10 €	- 10 €	
	3 ^{ème} adhérent	- 20 €	- 20 €	
	4 ^{ème} adhérent	- 30 €	- 30 €	
Maillot du club (obligatoire en compétition)		10 €	10 €	
			TOTAL A PAYER	

(*) Si le paiement est effectué à 100 % au plus tard le 30 septembre 2023.

(**) Adhérent déjà inscrit au Critérium Fédéral 2022/23.

Les règlements par chèque se font à l'ordre de « USC Tennis de Table »

Séances

Jours	Horaires	Adhérents	Entraîneur	Choix
Lundi	19h30 à 22h30	Adultes « Compétition »	Oui	<input type="checkbox"/>
Mardi	19h30 à 22h30	Adultes « Tous »	Jeu libre	<input type="checkbox"/>
Mercredi	17h15 à 18h30	Jeunes « Débutants »	Oui	<input type="checkbox"/>
	18h30 à 20h	Jeunes « Perfectionnement et Compétition »	Oui	<input type="checkbox"/>
	20h15 à 21h45*	Adultes « Loisirs et Perfectionnement » (*puis jeu libre jusqu'à 22 h 30)	Oui	<input type="checkbox"/>
Jeudi	20h15 à 22h30	Adultes « Tous »	Jeu libre	<input type="checkbox"/>
Vendredi	18h à 19h30	Jeunes « Perfectionnement et Compétition »	Oui	<input type="checkbox"/>
Samedi	14h à 17h	Tous les adhérents (uniquement salle polyvalente si compétitions jeunes ou adultes)	Jeu libre	<input type="checkbox"/>

Le **certificat médical** pour les mineurs n'étant plus obligatoire, seul peut suffire le questionnaire de santé qui doit aussi faire partie du dossier d'inscription :

- Certificat médical d'aptitude à la pratique du Tennis de Table (adultes, si certificat datant de plus de 3 ans).
ou
 Attestation du questionnaire de santé (mineurs, ou si certificat médical de moins de 3 ans déjà fourni une saison précédente)

Compétitions

Individuelles - Critérium Fédéral

Je m'engage à participer aux 4 tours qualificatifs aux dates dont j'ai pris préalablement connaissance et je suis informé qu'en cas d'absence non justifiée pour raison médicale, je serai redevable d'une pénalité financière pouvant aller jusqu'à 10 € (chèque de caution obligatoire pour l'inscription).

- Jeunes (4 samedis après-midi par an et disponibilité des parents pour le transport)
 Adultes (4 dimanches matins par an)

Collectives (sous réserve du nombre de participants par catégorie)

- Championnat de France : régulièrement ou occasionnellement
- Jeunes (6 samedis après-midi par an et disponibilité des parents pour le transport)
 Adultes (14 vendredis soir par an)
- Championnat de Paris (7 vendredis soir par an) : régulièrement ou occasionnellement

Signature

- J'autorise mon enfant à quitter seul la salle d'entraînement sous ma responsabilité Oui Non
- J'autorise les dirigeants ou entraîneurs à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident survenant à mon enfant pendant les cours/compétitions, y compris l'admission en hôpital. Oui Non
- J'autorise la publication de mon image et/ou celle de mon(mes) enfant(s) ci-dessus désigné(s) par la section sportive, dans le respect des conditions suivantes : Oui Non
- l'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif,
- l'image ne pourra être diffusée que sur les différents supports de communication du club.
- Je déclare avoir été informé que la MAIF garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table (assurance « dommage corporel » compris dans le prix de la licence) et qu'il m'est possible de souscrire des garanties complémentaires proposées par l'assureur fédéral, via le formulaire de souscription disponible sur le site de la FFTT ou sur demande auprès du responsable du club.
- Je déclare avoir lu et adhérer à la Charte d'Éthique et de Déontologie du sport.

UNIQUEMENT LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES

- Coordonnées renseignées et lisibles
Certificat médical ou attestation fourni(e)
Règlement cotisation
Chèque de Caution pour Critérium

Date et signature :

Dossier complet à remettre au choix :

- Au forum des associations le samedi 9 septembre 2023 au Marché de Chennevières - 14 rue du Maréchal Ney
78700 Conflans Ste Honorine
- Après d'un membre du conseil d'administration
- Dans la boîte aux lettres de la salle de tennis de table
- Par courrier à : Jean-Louis Gallien - 57 face quai de Gaillon - Bateau Salomé - 78700 Conflans-Ste-Honorine